



«7 ÈME TOURNOI DU MENS AN GO (MENSIGNAC)

**Samedi 30 janvier 2027
et dimanche 31 janvier 2027**

REGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : Toute inscription au tournoi entraîne l'acceptation du présent règlement. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses de NC à R4, licenciés à la FFBAD. Le tournoi est ouvert aux tableaux seniors, vétérans, juniors, cadets. Les joueurs minimes ayant un classement P10 ou supérieur dans le tableau peuvent s'inscrire. Le juge arbitre du tournoi sera Thierry DOCHE.

N° de dossier : 2603291.

Le GEO principal sera GABET Olivier.

Le nombre de tableau autorisé est de 1 par jour.

Les simples et les mixtes se disputeront le samedi, les doubles le dimanche.

Le tournoi est limité à environ 250 joueurs. En cas de surnombre, la date du paiement et non la date d'inscription au tournoi sera prise en compte, pour les paires c'est le paiement du dernier partenaire inscrit qui est prise en compte.

ARTICLE 2 : Conformément aux directives de la CLOT tous les participants doivent être licenciés à la date de confection des tableaux.

Toutefois le délai peut être prolongé en accord avec le Juge-Arbitre jusqu'au jeudi précédent le début du tournoi. L'organisateur devra s'assurer à cette date sur poona que les licences des retardataires sont bien validées.

ARTICLE 3 : Le tournoi est placé sous l'autorité du Juge-Arbitre. Ce dernier prendra les décisions concernant toute requête faite par un joueur et sa décision sera sans appel.

Les matchs seront en auto arbitrage.

ARTICLE 4 : Le Comité d'Organisation se réserve le droit de regrouper certaines catégories en cas d'insuffisance d'inscrits dans un tableau en accord avec le Juge Arbitre.

Le nombre d'inscriptions dans le tournoi ou dans un tableau peut être limité pour le bon déroulement du tournoi.

ARTICLE 5 : Le Comité d'Organisation se réserve le droit de modifier une partie du présent règlement dans l'intérêt du tournoi.

ARTICLE 6 : Une tenue de sport correcte (selon les règles de la FFBaD) sera exigée lors du tournoi et tout manquement sera sanctionné conformément aux règlements sportifs généraux circulaire 03.07 « tenues vestimentaires et publicité »

ARTICLE 7 : Point particuliers : si le volant touche les structures à l'engagement, il sera remis 1 seule fois et s'il touche pendant l'échange, il sera compté faute.

ARTICLE 8 : Les volants seront à la charge des joueurs.

En cas de litige entre les joueurs, les volants officiels du tournoi seront les MAVIS 370 pour les NC et les LINTON n°2 pour les autres. Des boîtes des volants seront en vente sur le tournoi.

L'expérimentation relative à l'utilisation des volants synthétiques et hybrides s'applique pour cette compétition.

ARTICLE 9 : L'horaire de chaque match sera affiché dans la salle.

Les matchs pourront être appelés avec 45 minutes d'avance sur l'horaire prévu. Il est donc indispensable que les joueurs soient présents dans la salle au moins 1 heure avant le début du match.

Les joueurs disposeront de 3 minutes après leur appel pour se présenter sur le terrain, s'échauffer, essayer les volants et débiter le match puis de 20 minutes de repos entre chaque match.

ARTICLE 10 : Tous les tableaux se dérouleront en poules, en élimination directe où en sorties de poules. Des poules de 4, 5 ou 6 seront privilégiées dans la limite du possible.

Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 15 points conformément au règlement en vigueur.

ARTICLE 11 : Les droits d'inscription sont de 17 € pour 1 tableau, 21 € pour 2 tableaux

Aucun remboursement si forfait non justifié ne sera fait et toutes les inscriptions doivent être accompagnées du règlement par carte via Badnet.

ARTICLE 12 : En cas de WO non justifié, les sanctions définies par la FFBaD seront appliquées.

ARTICLE 13 : Les inscriptions sur badnet débutent le samedi 7 novembre 2026 à 8 heures et se terminent le vendredi 15 janvier 2027 à 23h59. les tableaux seront faits le samedi 23 janvier 2027